

Association CENTRE KAMI
La Brise
28 Corniche Notre Dame
06270 Villeneuve Loubet

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 13 Juillet 2018

Le 13 Octobre 2018 à 14 heures, les fondateurs de l'association Centre Kami se sont réunis en assemblée générale.

Sont Présents :

Gomez, Corinne, 28 Corniche Notre Dame, 06270 Villeneuve Loubet
Maurandi, Ludivine, 368 chemin de Font Gaillarde, 06910 Sigale
Barbara Lance, Le Rouret
Allan Gauthier, Vence

Corinne GOMEZ en qualité de président de séance ouvre l'assemblée générale.

Le président de séance met à la disposition les éléments relatifs à l'ordre du jour et rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des projets mis en place en 2017 et premier semestre 2018 ;
- Présentation des projets en cours et à venir du second semestre 2018 et 2019 ;
- Adoption des projets ;
- Trésorerie et investissements
- Adoption de la trésorerie et des investissements
- Désignation des membres du conseil supplémentaires ;

Le président expose les projets développés en 2017 et lors du 1^{er} semestre 2018 :

- Stage et formation pour adultes en comportement chien et chat
- Conférences lors de manifestation publiques, sur la relation homme / animal
- Présence physique par le biais de stand lors d'événements public en faveur du bien-être animal
- Ateliers pour enfants : sensibilisation aux bien-être animal
- Assistance aux animaux en réhabilitation comportementale auprès de diverses associations de protection animale du département des Alpes maritimes
- Développement et mise sur le marché de la gamme d'aliments secs éthiques pour chien et chat

Le président expose les projets en cours et ceux à venir pour le second semestre 2018 et 2019 :

- La 1^{ère} conférence du Centre Kami le 18 Novembre 2018, à Villeneuve Loubet en partenariat avec la Ville de Villeneuve Loubet
- Centre Kami : immatriculation comme centre de formation et développement de diverses formations pour adultes
- Renforcement du positionnement du Centre Kami, auprès des municipalités concernant les ateliers pour enfants
- Intégration de nouveaux produits bien-être
- Obtention d'un terrain municipal pour développer les activités de l'association

Une discussion s'installe et tous les membres de l'assemblée conviennent de la pertinence et valident unanimement les motivations et les projets.

Le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les projets lui ont été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président expose les mouvements surveus dans la trésorerie et les investissements effectués. L'état de la trésorerie est stable. Cependant les réinjections successives du président dans la

trésorerie montrent une faiblesse qui devrait être comblée en 2019 grâce aux divers projets qui seront profitables.

Une discussion s'installe et tous les membres de l'assemblée valident unanimement la trésorerie et les investissements

2^{ème} délibération : L'assemblée générale adopte la trésorerie et les investissements lui ont été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

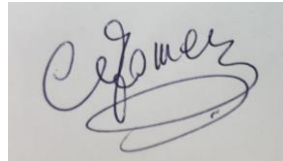
Les nouveaux membres du conseil sont nommés par l'assemblée générale comme suit :

Barbara Lance, de nationalité Française, énergéticienne spécialisée dans le bien-être animal, est nommée membre du conseil et du bureau

Allan Gauthier, de nationalité Française, ostéopathe animalier, est nommé membre du conseil et du bureau

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée de 5 ans, expirant lors de l'assemblée générale.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Corinne Gomez', is centered on a light gray rectangular background.

Corinne Gomez